



CSE Extra du 17 Septembre

Prise de CPT au parachèvement

Fonderie

Issoire le 17/09/19

La direction a convoqué les membres du CSE pour une réunion extraordinaire pour annoncer la prise de jours de CPT au secteur parachèvement à la fonderie, suite aux dysfonctionnements du F109 au mois d'Août. Le retard, de 1400T, est dû à la réparation et la remise en service du four, suite à la rupture des tirants de relevage de la poche P240.

La direction a annoncé le déblocage de CPT et l'arrêt de l'activité du secteur le vendredi 20 Septembre pour les 3 équipes avec un possible ajustement sur les 2 semaines suivantes.

Les prévisions et conditions de déblocage annoncées par la direction sont :

- Au maximum prise de 3 jours de CPT, pour tous les salariés du secteur
- Décision au plus tard 3 jours avant la date
- Information du secrétaire du CSE et des représentants de proximité de la fonderie.

La direction justifie la prise de CPT par la baisse des appels et livraison à l'ATF, qui coïncide avec la baisse déjà annoncée à l'ATO et le stock de lopin effectué au filage.

Les membres FO au CSE ont pris acte de cette information mais ont rappelé à la direction les dispositions de l'accord sur les conditions de déblocage des jours de CPT.

Pour FO, nous comprenons que certains événements industriels nécessitent une certaine souplesse sur l'application de l'accord, pour autant il faut que tout le monde y trouve son compte et que cela ne tombe pas ni dans l'abus, ni dans l'excès.

FO a rappelé à la direction, que lorsque de telles situations se présentaient, il fallait favoriser la formation métier, en doublure, la formation en salle (type ESS, métallurgie, etc...), ainsi que de profiter de ces temps de sous charge, pour effectuer les préventifs en associant les opérateurs.

FO a également interpellé la direction sur ses conditions de déblocage et a demandé que le délai de prévenance soit raisonnable et porté à une semaine, ainsi qu'une compensation pour les salariés qui n'ont pas de CPT et qui seraient obligés de poser un congé personnel pour les besoins du service.

La direction est restée assez floue sur la prise en compte de nos revendications en expliquant qu'elle ferait au mieux pour prévenir, en fonction des besoins des autres secteurs, et que les salariés n'ayant pas de congé, devraient être peu impactés.

Pour FO, il est hors de question de détricoter l'accord des 35H, qui convient à l'ensemble du personnel. Le déblocage des CPT doit rester exceptionnel, et non compenser la gestion d'équipe à la petite semaine !